INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Interr. unal Application No

PCT/BE 01/00040

A. CLASSIF	FCATION OF SUBJECT MATTER F21K2/06					
·						
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC						
	B. FIELDS SEARCHED					
Minimum do	cumentation searched (classification system followed by classification F21K	n symbols)				
110 /	FZIK					
Documentati	on searched other than minimum documentation to the extent that su	ich documents are included in the fields se	earched			
Electronic da	ata base consulted during the international search (name of data base	e and, where practical, search terms used)			
EPO-In	ternal, WPI Data, PAJ, INSPEC, IBM—T	DB				
C DOCUME	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT					
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the rele	vant passages	Relevant to claim No.			
ou.ogo.y						
χ	EP 0 011 911 A (AMERICAN CYANAMID	CO)	1,2,9			
	11 June 1980 (1980-06-11) the whole document					
A	US 3 360 426 A (E.T. CLINE)	1-4				
	26 December 1967 (1967-12-26) the whole document					
						
Furt	her documents are listed in the continuation of box C.	Patent family members are listed	in annex.			
Special ca	ategories of cited documents:	'T' later document published after the inte				
"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the						
"E" earlier document but published on or after the international "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to						
*L" document which may throw doubts on priority claim(s) or involve an inventive step when the document is taken alone						
which is called to estationsh the publication date of alrohner "Y" document of particular relevance; the claimed invention calculation or other special reason (as specified) cannot be considered to involve an inventive step when the document reterming to an oral disclosure, use, exhibition or document is combined with one or more other such docu-						
other	other means ments, such combination being obvious to a person skilled					
latert	later than the priority date claimed "&" document member of the same patent family					
Date of the	actual completion of the international search	Date of mailing of the international sea	a on reput			
	21 June 2001	27/06/2001				
Name and	mailing address of the ISA	Authorized officer				
	European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 eoo nl.					

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

Intern anal Application No PCT/BE 01/00040

Patent document cited in search report	rt	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP 0011911	A	11-06-1980	AR 219621 A	29-08-1980
			AU 5024679 A	29-05-1980
			BR 7906229 A	27-05-1980
			JP 55071784 A	30-05-1980
US 3360426	Α	26-12-1967	NONE	

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Nom et adresse postale de l'administration chargee de la recherche internationale

Office Europeen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2

Dems Internationale No

			LCIARE OF	./00040		
A. CLASSE CIB 7	MENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE F21K2/06		****			
Selon la cla	ssification internationale des brevets (CIB) ou à la tois selon la classif	ication nationale et la Ct	B			
B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE						
Documental CIB 7	ion minimale consultée (systeme de classification suivi des symboles F21K	de classement)				
Documentat	ion consultée autre que la documentation minimale dans la mesure o	ù ces documents releve	nt des domaines s	ur lecruses a norté la recharche		
		- and another in the second	m des donaires s	и езцисть а роне на геспетстве		
	nées électronique consultée au cours de la recherche internationale		nees, et si realisab	le, termes de recherche utilises)		
EPO-In	ternal, WPI Data, PAJ, INSPEC, IBM-T	DB				
C. DOCUM	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS	<u> </u>				
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication	des passages pertinent	s	no, des revendications visées		
X	EP 0 011 911 A (AMERICAN CYANAMID 11 juin 1980 (1980-06-11) le document en entier	CO)		1,2,9		
A	US 3 360 426 A (E.T. CLINE) 26 décembre 1967 (1967-12-26) le document en entier			1-4		
Voir	la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents	de familles de bre	vets sont indiqués en annexe		
*A' document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X' document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cite pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquee) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens "T' document uttérieur publié après la date de dépôt international ou la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X' document particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquee ne peut être considérée comme nouvelle ou comment uttérieur publié après la date de dépôt international ou la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention "X' document particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquee ne peut être considérée comme nouvelle ou comment particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquee ne peut être considérée comme particulièrement pertinent, l'abse de l'inventive inventive par rapport au document considéré isolément "Y' document particulièrement pertinent, l'inven tion revendiquee ne peut être considérée comme nouvelle ou comment particulièrement pertinent, l'abse de l'inventive inventive par rapport au document considéré isolément "Y' document particulièrement pertinent, l'inven tion revendiquee ne peut être considérée comme nouvelle ou comment particulièrement pertinent, l'abse de l'inventive l'au l'au document considéré solément inventive inventive inventive lorsque de deuve principe.						
postér		pour une personne dans document qui fait par		nille de brevets		
Date à laque	elle la recherche internationale a été effectivement achevee	Date d'expédition du	present rapport d	e recherche internationale		
2	1 juin 2001	27/06/20	01			

Fonctionnaire autorise

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE



PCT/BE 01/00040

Document brevet cit au rapport de recherc		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0011911	Α	11-06-1980	AR 219621 A AU 5024679 A BR 7906229 A JP 55071784 A	29-08-1980 29-05-1980 27-05-1980 30-05-1980
US 3360426	Α	26-12-1967	AUCUN	

TRAITE DE COOPERATION EN MATIERE DE BREVETS

PCT

NOTIFICATION DE LA RECEPTION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL

(règle 24.2.a) du PCT)

Expéditeur: le BUREAU INTERNATIONAL

Destinataire:

COLENS, Alain c/o Bureau Colens SPRL Rue Franz Merjay 21 B-1050 Bruxelles BELGIQUE

Date d'expédition (jour/mois/annéa) 18 a∨ril 2001 (18.04.01)	NOTIFICATION IMPORTANTE
Référence du dossier du déposant ou du mandataire LADY	Demande internationale no PCT/BE01/00040

Il est notifié au déposant que le Bureau international a reçu l'exemplaire original de la demande internationale précisée ci-après. Nom(s) du ou des déposants et de l'État ou des États pour lesquels ils sont déposants: CONTINENTAL STRUCTURES SPRL (pour tous les Etats désignés sauf US) LADYJENSKY, Jacques (pour US seulement) Date du dépôt international 08 mars 2001 (08.03.01) Date(s) de priorité revendiquée(s) 10 mars 2000 (10.03.00) Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international 05 avril 2001 (05.04.01) Liste des offices désignés AP :GH,GM,KE,LS,MW,MZ,SD,SL,SZ,TZ,UG,ZW EA:AM,AZ,BY,KG,KZ,MD,RU,TJ,TM EP:AT,BE,CH,CY,DE,DK,ES,FI,FR,GB,GR,IE,IT,LU,MC,NL,PT,SE,TR OA:BF,BJ,CF,CG,CI,CM,GA,GN,GW,ML,MR,NE,SN,TD,TG National : AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EE,ES,FI,GB,GD,GE,GH,GM,HR,HU,ID,IL,IN,IS,JP,KE,KG,KP,KR,KZ,LC,LK,LR,LS,LT,LU,LV, MA,MD,MG,MK,MN,MW,MX,MZ,NO,NZ,PL,PT,RO,RU,SD,SE,SG,SI,SK,SL,TJ,TM,TR,TT,TZ,UA,UG, US,UZ,VN,YU,ZA,ZW ATTENTION Le déposant doit soigneusement vérifier les indications figurant dans la présente notification. En cas de divergence entre ces indications et celles que contient la demande internationale, il doit aviser immédiatement le Bureau international. En outre, l'attention du déposant est appelée sur les renseignements donnés dans l'annexe en ce qui concerne les délais dans lesquels doit être abordée la phase nationale la confirmation des désignations faites par mesure de précaution

Une copie de la présente notification est envoyée à l'office récepteur et à l'administration chargée de la recherche internationale.

Bureau international de l'OMPI

Fonctionnaire autorisé

AAAA

34, chemin des Colombettes 1211 Genève 20, Suisse n° de télécopieur (41-22) 740.14.35

Maria Victoria CORTIELLO

n° de téléphone (41-22) 338.83.38

Formulaire PCT/IB/301 (juillet 1998)

les exigences relatives aux documents de priorité.

Elément d'éclairage chimiluminescent

5

Les dispositifs capables d'émettre de la lumière par le fait du mélange de deux liquides chimiques entre eux sont bien connus. On peut citer notamment les brevets des Etats-Unis 3539794, 3576987, 4193109, 4682544, 4751616, 4814949 et 5121302.

D'une manière générale les dispositifs proposés comportent deux chambres contenant respectivement le premier liquide, 10 dit solution oxalate et le second liquide, appelé solution activatrice. Ces chambres étant séparées par une paroi qui peut soit être brisée par l'utilisateur soit comporter une partie amovible. Cette paroi doit aussi constituer une excellente barrière aux gaz car la solution oxalate est 15 très sensible à toute contamination venant de l'extérieur, ou de l'activateur. De ce fait, en pratique, à part quelques exceptions économiquement coûteuses, la solution oxalate est enfermée dans une ampoule de verre brisable. Malheureusement il n'est pas possible de fabriquer en 20 continu, au départ de rouleaux de matière, des éléments comportant des ampoules en verre. En outre, elles sont chères.

La présente invention concerne un élément susceptible d'une telle production en continu, donc très économique, et ce d'autant plus que les matériaux constitutifs en sont très bon marché. L'élément présente en outre l'avantage d'être plat, celui d'être particulièrement léger, et présente d'autres avantages auxiliaires qui vont apparaître dans l'exposé ci-dessous.

Plus particulièrement, l'invention propose un élément d'éclairage chimiluminescent comportant au moins deux chambres remplies respectivement d'une solution d'oxalate et d'une solution activatrice. La solution oxalate se trouve dans une pochette étanche en film mince d'aluminium doublé, côté intérieur, d'un polymère, ladite pochette, formant une première chambre. cette pochette est elle-même enfermée dans une pochette étanche plus grande en film polymérique translucide, formant une deuxième chambre, qui contient également l'activateur liquide.

L'élément selon l'invention est donc essentiellement constitué d'une pochette en film d'aluminium contenant la solution oxalate, disposée à l'intérieur d'une pochette en film plastique translucide contenant aussi la solution activatrice. Optionnellement, un feutre absorbant et une bille d'acier, ou autre grain de matière dure, dont le rôle est d'éventrer la pochette en aluminium au moment de l'utilisation, sous l'effet de la manipulation de l'utilisateur.

L'invention sera mieux comprise à l'examen des dessins joints en annexe à titre d'exemple uniquement.

Dans ces dessins :

5

10

- la fig. 1 représente une vue en plan d'un dispositif selon l'invention
- la fig. 2 est une vue en coupe du dispositif de la fig.
 - la fig. 3 est une vue en plan d'une autre exécution et
 la fig. 4 en est une vue en coupe correspondante.

-3-La pochette intérieure 1 est constituée des deux films d'aluminium 2 et 3 scellés ensemble selon une périphérie 4 rectangulaire dans les figs. 1 et 2 et circulaire dans les figs. 3 et 4. Elle contient la solution d'oxalate liquide dont le niveau est figuré en 5. La pochette extérieure 6 5 est constituée de deux films 7 et 8 en polymère souple translucide, de préférence polyoléfine, p.e. polyéthylène ou polypropylène, scellés ensemble selon une périphérie 9, rectangulaire dans les figs. 1 et 2 et circulaire dans les figs. 3 et 4. Elle contient le liquide activateur dont le 10 niveau est représenté en 10. Le dispositif comporte optionnellement une bille 11 en acier ou un grain de matière dure sur lequel l'utilisateur appuiera pour perforer la pochette en aluminium et ainsi 15 provoquer le mélange. On peut aussi concevoir de se passer de cette bille ou grain et faire éclater la pochette par pression. Dans ce cas il est bon de prévoir une zone de résistance affaiblie, par exemple une ligne de soudure. Chacun des deux films aluminium est doublé, par 20 enduction, lamination ou toute autre technique, d'une couche de vernis polymérique sur celle de leurs surfaces qui est destinée à venir face à l'autre. Cette couche de vernis préférence basée sur un polypropylène modifié ou non est destinée à assurer l'adhésion des deux films l'un 25 à l'autre en cours du scellage de leur périphérie par action thermique. Cette couche n'est pas représentée sur la figure pour raisons de clarté. Cette couche polymérique, outre l'adhésion, joue aussi le 30 rôle d'assurer une bonne compatibilité entre la matière aluminium et la solution oxalate, qui est fort délicate et sensible aux contaminations, et n'est compatible qu'avec

-4très peu de matériaux. Cette couche est très mince de manière à ne pas renforcer la résistance mécanique du film d'aluminium, destiné à se briser. Outre cette couche, il est possible de prévoir aussi la 5 présence d'un mince film souple en polypropylène entre les deux films d'aluminium. Il sera emprisonné entre eux lors du scellage et contribuera à renforcer la solidité de Il n'est pas, par clarté, représenté sur les figures. Il va de soi que la solution oxalate se trouvera 10 entre ce film souple et un film aluminium et que c'est ce dernier qui sera éventré. Le dispositif comporte aussi, optionnellement, un feutre 12 (succession de petites croix sur les figures) en 15 matière non tissée dont les fibres sont, de préférence, constituées du même polymère que les films de la pochette extérieure. Il sera emprisonné lors du scellage thermique périphérique entre les deux films. Lors du stockage de l'élément avant son utilisation, ce feutre aura le temps 20 d'absorber tout le liquide activateur et de le répartir uniformément dans toute la pochette. Il en résultera une belle uniformité de lumière, après la libération du liquide oxalate, car les deux liquides sont avides de diffuser l'un dans l'autre dans un court délai. Le niveau 25 de liquide activateur, figuré en 10 dans la fig. 2 est celui qu'on a au moment du remplissage, par la suite il se voit absorbé dans le feutre comme dit ci-dessus. Une fois vidée, ou à peu près vidée, de son contenu, la 30 pochette en aluminium reste en place et joue le rôle de réflecteur; en effet, toute l'émission lumineuse se trouve du même côté de la pochette aluminium à savoir celui qu'on a éventré. Il n'y a presque pas de liquide de

l'autre côté de la pochette aluminium. Cette émission directionnelle intense est incontestablement un avantage par rapport à l'art antérieur en la matière.

Il est fréquent que la pochette intérieure ne soit pas 5 entièrement vidée par l'utilisateur au moment de l'allumage. On s'est aperçu qu'il y avait des replis ou d'autres causes qui faisaient qu'il en restait un peu. est alors avantageux, lorsque la lumière faiblit au fil des heures, par suite de l'inévitable consommation 10 d'énergie chimique du système, de malaxer quelque peu l'élément pour en extraire les restes du contenu en oxalate hors de la pochette intérieure. On assiste alors à une sorte de regénération de l'émission lumineuse et ce, à un moment décidé par l'utilisateur. Ceci constitue un 15 avantage appréciable par rapport à l'art antérieur. Il a été souvent demandé, mais en vain, par le marché jusqu'ici.

Dans les figs. 1 et 2 l'élément est représenté sous forme rectangulaire et dans les figs. 3 et 4 sous forme circulaire, mais il va de soi que le scellage périphérique peut affecter toute autre forme et en particulier, à des fins publicitaires, représenter la forme d'un logo de marque.

Pour la réalisation industrielle, il est prévu, avec utilisation de machine d'emballage du type "fill-and-seal" verticales, de dérouler depuis leurs rouleaux respectifs, les deux films minces d'aluminium ainsi le cas échéant, que le rouleau optionnel de film souple polymérique, afin de présenter ces films d'aluminium face à face selon leur

-6face enduite polymérique, et de sceller de manière continue et temporisée les pochettes à la suite l'une de l'autre. Lorsque les films d'aluminium se trouvent en face l'un de 5 l'autre l'un des deux ou tous les deux se voit embouti légèrement par un petit poincon activé mécaniquement, ceci de manière à créer du volume pour le liquide à recevoir. On y fait l'injection de liquide oxalate, suivie du scellage de la pochette. Les pochettes scellées sont 10 séparés au moyen d'un couteau automatisé, et tombent individuellement dans la deuxième machine décrite ci-dessous. La machine peut être de type vertical, comme le suggèrent 15 les figs. 1 et 2, ou de type horizontal, comme le suggèrent les figs. 3 et 4. L'emboutissage est plus facile en machine horizontale, et peut se limiter au film inférieur. 20 Les films aluminium ont été enduits ou laminés avec le vernis polymérique dont question ci-avant, au cours d'une opération préalable, elle aussi effectuée en continu par des moyens connus. 25 Une seconde machine, elle aussi du type "fill and seal", reçoit de manière séquencée et synchrone avec la précédente, les pochettes aluminium déjà emplies et scellées, et scelle ensemble les deux films en plastique souple et le feutre, s'il est prévu, tous trois se 30 déroulant en continu depuis leurs rouleaux de stockage. Avant le scellage une dose de liquide activateur est introduite, ainsi que la bille.

-7-Il est important de noter que dans cette seconde machine, qui fabrique les pochettes extérieures (et ceci, à l'inverse de ce qui se passe dans la première machine avec les films aluminium), les deux films de plastique souple, déroulés en vue de l'opération, restent plans, c'est à 5 dire ni "emboutis", ni "formés" jusqu'au moment du scellage final. Ils adoptent une structure légèrement gonflée parce que au moment du scellage ils enserrent entre eux la pochette aluminium. Ce gonflement est une déformation purement élastique avec mise sous tension, due 10 à l'élasticité naturelle des films, et par nature Il en résulte que les parois de la pochette réversible. extérieure exercent sur la pochette intérieure et son contenu, une pression élastique uniforme dont l'action est très favorable au moment de l'éventrement par 15 l'utilisateur. Le liquide oxalate se voit alors éjecté avec force, ce qui favorise le mélange désiré. Les pochettes finies sortent alors au bas de la machine selon une chaîne ou saucisse, et peuvent être livrées 20 telles quelles à l'utilisateur si celui-ci est intéressé par des lignes de lumière, nouveauté de nature à rencontrer les désirs des forces de l'ordre ou de l'armée par exemple. 25 Mais bien entendu on peut aussi séparer les pochettes les unes des autres par le jeu d'un couteau automatisé, ou créer des lignes de faiblesse entre elles pour la séparation ultérieure par l'utilisateur. 30 Exemples de réalisation Exemple 1

-8-On fait appel dans cet exemple à une machine verticale, du type "fill and seal", modifiée. On utilise un film d'aluminium de marque Reynolds, en ruban de 35 mm de large 5 pour l'autre. enduit sur sa pleine largeur, soit 600 mm, d'une 10 micromètres. Lorsque les deux films aluminium sont face à face leur 15 20

et rouleaux de 300 m. L'épaisseur est de 28 micromètres pour la face destinée à être éventrée et 38 micromètres Avant sa découpe en rouleaux de 35 mm, ledit film a été

dispersion de polypropylène et traité en four-tunnel. L'épaisseur résiduelle déposée après cure est de 6

scellage mutuel est opéré selon une périphérie rectangulaire de 33 x 65 mm à l'exception du côté supérieur, par lequel un doigt d'emboutissage pénètre mécaniquement, accompagné d'une aiguille d'injection de la solution oxalate puis ces deux éléments se retirent et le scellage est achevé.

La solution oxalate est constituée d'un solvant dibutylphtalate dans lequel, par litre, sont dissouts 120 g de CPO oxalate et 1,5 g de colorant DPEA. composants sont bien connus de l'art antérieur en matière d'éléments chimiluminescents.

La bille est une bille de roulement, de troisième choix, d'un diamètre de 4,5 mm.

-9-

Les films de la pochette extérieure sont en copolymère polypropylène -polyéthylène sans agent glissant dans la formulation, de 0,25 m en rouleaux de largeur 40 mm, longueur 300 m. Ils se présentent en ruban de largeur 45 mm, épaisseur 0,25 mm, en rouleaux de 300 mètres.

Les doses d'oxalate et d'activateur sont respectivement 1,7 et 0,7 ml.

Les scellages sont réalisés à l'aide de mâchoires ou enclumes ayant la forme de rectangle à coin arrondis, avec une largeur de scellage effective de 2 mm. L'énergie thermique des scellages est apportée soit par des résistances électriques, soit via un générateur d'ultrasons.

Le feutre est un non tissé "spunbond" en fibres de polypropylène et polyéthylène, de 120 g par mètre carré.

Les pièces finies, séparées par un couteau automatique temporisé, mesurent 45 x 70 mm et pèsent 4 g.

Exemple 2

On procède comme dans l'exemple 1 mais en employant une machine de type horizontal. L'emboutissage du film aluminium inférieur est opéré par descente d'un poinçon avant tout scellage; ensuite la dépose du liquide est réalisée à l'aide d'une aiguille amovible, puis le scellage entre les deux films d'aluminium est opéré d'un coup sur toute la périphérie.

-10-

Dans ce cas, les rubans d'aluminium alimentant la machine présentent une largeur de 41 mm et ceux en plastique souple une largeur de 65 mm. Les quantités de solution d'oxalate et de solution activatrice sont respectivement 2,2 et 1 ml. Les pièces finies ont un diamètre de 59 mm et pèsent 5 g.

-11-Revendications 1. Elément d'éclairage chimiluminescent comportant au moins deux chambres remplies respectivement d'une solution 5 d'oxalate et d'une solution activatrice caractérisé en ce que la solution oxalate se trouve dans une pochette étanche en film mince d'aluminium doublé, côté intérieur, d'un polymère, ladite pochette, formant une première chambre, étant elle-même enfermée dans une pochette 10 étanche plus grande en film polymérique translucide, formant une deuxième chambre, qui contient également l'activateur liquide. 2. Elément selon la revendication 1 dans lequel le 15 polymère du film d'aluminium est une polyoléfine. 3. Elément selon les revendications 1 ou 2 dans lequel la pochette extérieure est constituée de deux films polymériques scellés ensemble sur leur périphérie. 20 4. Elément selon la revendication 3 dans lequel l'un des films polymériques est doublé, côté interne, d'un feutre ou tissu en matière absorbante compatible avec les solutions d'oxalate et activatrice. 25 5. Elément selon la revendication 3 dans lequel les films sont sous tension élastique. 6. Elément selon les revendications 1, 2 ou 3 dans lequel 30 la pochette extérieure contient également un ou plusieurs petits grains de matière dure.

-12-7. Elément selon la revendication 4 dans lequel le grain de matière dure est une bille d'acier. 8. Elément selon la revendication 4 dans lequel le ou les grains sont des granulés de polyoléfine. 5 9. Elément selon n'importe laquelle des revendications précédentes dans lequel la pochette intérieure est constituée de films d'aluminium doublés de polymère scellés ensemble et dans lequel le scellage présente des 10 zones de moindre résistance à l'éclatement. 10. Procédé de fabrication d'un élément d'éclairage chimiluminescent selon n'importe laquelle des revendications 1 à 9 dans lequel 15 - des pochettes en film mince d'aluminium doublé de polymère sont formées de manière continue et successive, par le déroulement de deux rouleaux de ruban aluminium qui sont amenés l'un contre l'autre, face polymère en contact et scellé au moins sur leurs périphéries, avec injection 20 de solution oxalate à l'intérieur de la périphérie délimitée par le scellage, - lesdites pochettes ainsi scellées et remplies sont séparées par un couteau automatisé et envoyées une à une de manière successive et temporisée, dans une seconde 25 machine qui les incorpore dans une pochette en plastique translucide - cette seconde machine opérant la mise face à face de deux rubans en film polymère souple translucide, déroulés depuis des rouleaux de stockage, et scellés selon une 30 périphérie avec insertion de la pochette en aluminium et de la solution activatrice à l'intérieur de la périphérie, le tout s'opérant de façon continue et temporisée

-13-- les pochettes finales étant alors soit séparées au couteau automatisé, en une série de pochettes individuelles, soit fournie à l'utilisateur selon une chaîne telle qu'issue de la machine.

5 11. Procédé de fabrication selon la revendication 10 dans lequel un des deux rubans en film polymère souple translucide est doublé sur la face dirigée vers l'autre ruban en polymère, d'un ruban de feutre de fibres absorbantes et est scellé en continu avec le ruban en polymère souple, non doublé, qui lui fait face.

12. Procédé de fabrication selon une des revendications 11 ou 10 caractérisé en ce que, au moment de l'insertion de la pochette en aluminium et de la solution activatrice, sont également insérés, entre les deux pochettes, un ou plusieurs grains de matière dure.

20

15

10

25

ABREGE

5

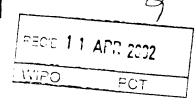
Elément d'éclairage chimiluminescent

L'invention concerne un élément d'éclairage chimiluminescent comportant deux chambres remplies respectivement d'une solution d'oxalate (5) et d'une solution activatrice. La solution oxalate se trouve dans 10 une pochette (1) étanche en film mince (2,3) d'aluminium doublé, côté intérieur, d'un polymère, p.e. une polyoléfine, et forme ainsi la première chambre. dernière est enfermée dans une pochette étanche plus grande (6) en film polymérique (7, 8) translucide, formant 15 la deuxième chambre, qui contient également l'activateur liquide (10). La pochette extérieure est constituée de deux films polymériques (7, 8) scellés ensemble sur leur périphérie et contient une bille (11) susceptible d'éventrer la pochette intérieure (1) par action manuelle 20 de l'utilisateur.

25

TRAITE COOPERATION EN MATIERE DE EVETS





RAPPORT D'EXAMEN PRÉLIMINAIRE INTERNATIONAL

(article 36 et règle 70 du PCT)

Référence du dossier du déposant ou du mandataire LADYPOCH	POUR SUITE À DONNER	Voir la notification de transmission du rappo préliminaire international (formulaire PCT.II	
Demande internationale n° PCT/ BE 01/ 00040	Date du dépôt international (jour, mois, année) 08/03/2001	Date de priorite (jour.mois.ai 10/03/2000	inee)
Classification internationale des brevets (C		CIB	
Déposant	F21K2/06		
CONTINENTAL STRUCTURES S	PRL et al.		
Le présent rapport d'examen préli international, est transmis au dépo		l'administration chargée de l'examen préliminaire 6.	e
2. Ce RAPPORT comprend	2 feuilles, y compa	rise la présente feuille de couverture.	
été modifiées et qui servent o	le base au présent rapport ou de examen préliminaire internation	la description, des revendications ou des dessins of efeuilles contenant des rectifications faites auprès hal (voir la règle 70.16 et l'instruction 607 des	qui ont s de
Ces annexes comprennent	feuilles.		
3. Le présent rapport contient des in	dications relatives aux points su	tivants:	
I X Base du rapport		\ \\	
II Prioritè		, ()	
III Absence de formulation industrielle	n d'opinion quant à la nouveaut	é, l'activité inventive et la possibilité d'application	
IV Absence d'unité de l'in-	vention		
	iant à la nouveauté l'activité inv : à l'appui de cette déclaration	rentive et la possibilité d'application industrielle;	10
VI Certains documents cit	es		•
VII Irrégularités dans la de	mande internationale		
VIII Observations relatives	à la demande internationale		
Date de présentation de la demande d'exam	nen preliminaire Date	e d'achèvement du présent rapport	_
10/10/2001		04/04/2002	THES PATENT
Nom et adresse postale de l'administration préliminaire international Office Européen des Brevets	Lo	CONTE C	ON FLANDA
D-80298 Munich Tel. (- 49-89) 2399-0, Tx: 52 Fax: (- 49-89) 2399-4465	Tel.	(+49-89) 2399 2828	****

Demande internationale nº PCT/ BE 01/ 00040

RAPPORT D'EXAMEN PRELIMINAIRE INTERNATIONAL

I. Base du rapport

Le présent rapport d'examen préliminaire international se base sur la demande telle que déposée initialement.

V. Déclaration motivée selon la règle 66.2.a (ii) quant à la nouveauté, l'activité inventive et la possibilité d'application industrielle

A la lumière des documents cités dans le rapport de recherche internationale, il est considéré que l'invention telle que revendiquée dans l'une au moins des revendications ne semble pas répondre aux critères énoncés à l'article 33.1 PCT, c'est-à-dire qu'elle ne semble pas être nouvelle ou impliquer une activité inventive (voir rapport de recherche internationale, en particulier les documents cités X et/ou Y et les références des revendications correspondantes).